

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES
À LA VILLE DE PARIS
CA SUFFIT !

UN USAGER À UNE
AGENTE D'ACCUEIL
D'UN SERVICE
PUBLIC PARISIEN :
" - SALE PUTE !"

Témoignage d'une agente de la Ville de Paris



**Cette situation n'est pas acceptable :
c'est un outrage sexiste**



NOUS CONTACTER :
feministesupap@gmail.com



Notre employeur, la Ville de Paris, a l'obligation de nous protéger contre toutes formes de violences sexistes ou sexuelles

OUTRAGE SEXISTE

“Constitue un outrage sexiste le fait (...) d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotations sexuelles ou sexistes qui soit porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère désagréable ou humiliant, soit crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.”

1500 euros d'amende (contravention)

devient un délit puni de 3750 euros en cas de circonstances aggravantes. Exemple autorité ou en raison de l'orientation sexuelle. Article 621-1 du Code Pénal

Victime d'une situation de VSST, que faire ?

Vous n'êtes pas responsable des violences. Malgré la peur ou la honte que vous pouvez ressentir, **parlez-en** à vos proches, à vos collègues de confiance.
Briser le silence en étant bien accompagné.e permet d'être aidé.e dans le respect de ses droits et de sa santé.

Premiers conseils

Prendre rendez-vous rapidement au SAM (01 42 76 88 00) et la médecine préventive (01 44 97 86 40), auprès de votre médecin, et écrire, si vous le pouvez, ce que vous vivez de manière concrète et détaillée.

Si on préfère, se rapprocher de ressources extérieures :

<https://orientationviolences.hubertine.fr/>

Contactez le collectif féministe de Supap fsu, formé pour vous écouter et vous accompagner pour que cette situation cesse et que l'employeur respecte ses obligations de protection et de sécurité.

Toutes démarches syndicales se feront avec votre accord et à votre rythme. Notre contact : feministesupap@gmail.com

Numéros utiles :

- Police secours : 17
- Urgences médicales : 15
- Violence femmes info : 3919
- Association contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT) : 01 45 84 24 24 (lundi de 14h à 17h et le jeudi de 9h30 à 12h30)

Prochains rendez-vous

CAFÉ DÉBAT- Réunion d'info syndicale

“Ensemble prévenons et agissons contre le sexisme et les violences au travail”
Vendredi 24 novembre 9h -12h

BOURSE DU TRAVAIL, SALLE JEAN JAURÈS, 3 RUE DU CHÂTEAU D'EAU, (MÉTRO RÉPUBLIQUE)

MANIFESTATION

Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Retrouvez le collectif féministe SUPAP-FSU dans le cortège syndical !

SAMEDI 25 NOVEMBRE
PLACE DE LA NATION - 14H
Préavis de grève de la FSU territoriale



NOUS CONTACTER :
feministesupap@gmail.com